



## COLLOQUE ÉTUDIANT 2026

### Appel à communications

#### **ENJEUX CONTEMPORAINS EN DROIT DES SERVICES FINANCIERS**

Une part importante de la population dépend des entreprises de services financiers pour satisfaire des besoins essentiels, qu'il s'agisse d'obtenir du financement, d'effectuer des opérations courantes de paiement et de dépôt, de se prémunir contre certains risques ou encore de constituer et d'optimiser une épargne en vue de projets à long terme, comme la retraite.

Au cours des dernières décennies, ce secteur névralgique de l'économie canadienne a connu une effervescence soutenue, alimentée par le décloisonnement des institutions financières, la mondialisation des marchés, les innovations technologiques et financières, la déréglementation, l'essor de l'investissement autonome, ainsi que la prolifération de nouveaux acteurs, produits et services. La dynamique actuelle s'inscrit également dans un contexte géopolitique marqué par les incertitudes liées à l'administration Trump, par les effets croissants des changements climatiques sur les marchés et par l'intégration accélérée de l'intelligence artificielle dans les activités financières. Dans cet univers complexe en constante évolution, de nombreux enjeux interpellent les consommateurs, les entreprises de services financiers et les autorités de régulation. Ces acteurs sont en quête de données, de réponses et de réflexions approfondies afin de mieux appréhender les défis.

Dans ce contexte, le Laboratoire en droit des services financiers ([LABFI](#)) est heureux de vous convier à son deuxième **Colloque étudiant** qui aura lieu le 15 mai 2026 en mode hybride (à l'Université Laval et en ligne).

Ce colloque est une occasion pour les étudiants et étudiantes en droit de tous les cycles universitaires de diffuser leurs travaux de recherche portant sur les enjeux contemporains en droit des services financiers. Les étudiants dans les autres disciplines qui s'intéressent aux services financiers sont également invités à participer à ce colloque (finance, économie, administration, anthropologie, politique, psychologie, criminologie, sociologie, etc.).

Les communications doivent s'inscrire dans l'un des axes de recherche du LABFI:

- **Valeurs mobilières et services d'investissement** : encadrement juridique et organisationnel des services en valeurs mobilières, incluant les instruments dérivés, le conseil en placement, la gestion de portefeuille, la négociation de titres et la planification financière. Aussi l'investissement responsable et la gouvernance climatique, la ludification, l'investissement autonome et les robots-conseillers.
- **Industrie de l'assurance** : réglementation financière applicable aux sociétés d'assurance et aux intermédiaires qui distribuent les produits d'assurance. Aussi les modes de distribution sans représentant (distributeur, en ligne), les assurances catastrophe, la télématique et le rôle des agents généraux.
- **Secteur bancaire** : réglementation des activités de dépôt, de paiement et de crédit, des acteurs qui les offrent (banques, coopératives), ainsi que les enjeux juridiques liés aux crises financières et au surendettement des consommateurs. Aussi le système bancaire ouvert, les nouveaux modes de paiement (paiement numérique, monnaie numérique, portefeuille numérique), les monnaies alternatives et les banques virtuelles (le cas de Qvestrade).
- **Enjeux transversaux des services financiers** : la protection des consommateurs de services financiers, l'éducation financière, la gouvernance des groupes financiers intégrés, les modes de régulation, la protection des données, l'impact des changements climatiques, les services en ligne et les nouvelles technologies (fintechs), la finance ouverte (open finance), la fraude auprès des aînées et, plus largement, la criminalité économique. Pensons aussi aux modes de prévention et de règlement des différends et aux mécanismes d'indemnisation pour les consommateurs qui s'estiment lésés.

Les communications peuvent être en anglais ou en français. Lors du colloque, les communications seront d'une vingtaine de minutes par participant et devront être accompagnées d'un support visuel (présentation PowerPoint).

Pour participer, les personnes intéressées doivent faire parvenir une proposition de communication de 500 mots au maximum, en soumettant le formulaire en ligne au plus tard le 20 mars 2026. Les participants sélectionnés seront informés de leur participation avant le 3 avril 2026. Ils devront soumettre leur support visuel pour approbation avant le 14 mai 2026 à midi (UTC-5).

Trois prix, d'un montant respectif de 1500\$, 1000\$ et 500\$, seront décernés aux meilleures communications présentées au Colloque par le Comité scientifique, composé de professeurs d'université et d'experts des milieux juridique et financier.

Les critères d'évaluation sont : l'originalité et l'actualité du sujet abordé, la clarté de l'analyse, la qualité linguistique et celle du support visuel, ainsi que la qualité et l'appréciation générale de la présentation.

Pour les intervenants de l'extérieur de la ville de Québec qui seront sélectionnés pour présenter leur communication à l'Université Laval, le LABFI prendra en charge leur séjour (1 nuitée et 2 repas au jour du colloque). Les frais de déplacement et d'autres dépenses seront à la charge de l'intervenant.

Les communications présentées dans le cadre de ce colloque seront enregistrées puis diffusées sur la chaîne YouTube du LABFI.

Pour plus d'informations : [labfi@fd.ulaval.ca](mailto:labfi@fd.ulaval.ca)

Le [LABFI](#) sur [YouTube](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)!